

# STRATÉGIES

19<sup>e</sup> ÉDITION

## GRAND PRIX DES STRATÉGIES MÉDIAS 2019

**Présentez vos stratégies médias et hors médias  
les plus pertinentes et novatrices !**

- utilisation stratégique d'un media • opération de partenariat, placement de produit, mécénat
- stratégie événementielle, expérientielle • stratégie de contenu pour les marques • stratégie d'audience, de ciblage, créative data • stratégie intégrée • dispositifs grandes causes, intérêt général

**Date limite de remise de vos dossiers : le 14 mars 2019**

**Contact inscriptions : Cécile Rubben - 01 78 16 31 17 - [crubben@strategies.fr](mailto:crubben@strategies.fr)**

EN PARTENARIAT AVEC



AVEC LE SOUTIEN DE



# GRAND PRIX DES STRATÉGIES MÉDIAS 2019

Boulogne, le 28 janvier 2019

Madame, Monsieur,

Le succès d'une campagne de communication ne se limite pas à l'impact de sa création. Dans toute stratégie de communication, la manière d'utiliser les budgets des annonceurs est déterminante dans l'atteinte des objectifs et la détermination du ROI. Le rôle et le poids des investissements médias comme hors médias sont ainsi devenus une donnée stratégique pour les entreprises.

Dans leur quête permanente d'une meilleure efficacité, les marques multiplient les formes de dialogue avec leurs clients, leurs consommateurs, à travers des politiques de plus en plus globales. Leur problématique : l'émergence, l'affinité et la rentabilité.

Le 19ème Grand Prix des stratégies médias organisé avec le soutien de l'UDECAM (l'Union des Entreprises de Conseil et Achat Média) et de l'UDA (Union Des Annonceurs) a pour vocation de récompenser la pertinence stratégique des dispositifs médias dans une stratégie de communication.

En s'associant à l'organisation de cet événement, l'UDECAM et l'UDA accompagnent Stratégies, le magazine de référence de l'univers de la communication, du marketing et des médias, dans la promotion et le développement de ce Grand Prix et assure une meilleure visibilité aux sociétés présentes sur ce marché.

Ce Grand Prix souhaite consacrer des marques qui ont développé des stratégies inventives en s'appuyant sur une utilisation pertinente des médias, quels qu'ils soient. Il valorise le rôle des agences et des entreprises de conseil et souligne le poids déterminant de la fonction média dans les stratégies de communication.

Vous trouverez ci-joint un dossier de candidature qui vous permettra d'inscrire vos campagnes parues entre février 2018 et mars 2019.

Nous comptons sur votre participation et votre présence pour que cet événement soit le reflet de la valeur de la fonction médias.

L'équipe Grands Prix Stratégies

**STRATÉGIES**

## **LE CONTEXTE**

19e édition du Grand Prix des stratégies médias.

## **LES RAISONS D'ÊTRE**

Récompenser la meilleure utilisation stratégique des médias : elle doit être innovante, exemplaire et efficace, saluer la performance média.

Valoriser le rôle des agences médias et des agences conseil et le poids déterminant de la fonction médias dans la stratégie de communication.

## **LE JURY**

- Le jury se réunira en avril.
- Il est composé d'annonceurs et d'experts médias en agence et au sein de médias.
- Il désigne, en toute transparence, un Grand Prix et des Prix Or, Argent et Bronze par catégorie et éventuellement, des Prix spéciaux.
- Il peut décider librement de récompenser ou pas certaines catégories en fonction de la qualité des dossiers présentés.
- Il peut décider de reclasser un dossier, voire de créer une nouvelle catégorie.
- Il est rappelé que les membres du jury s'abstiennent de voter pour les campagnes réalisées par leur agence ou pour leur entreprise.

## **LES CRITÈRES DE NOTATION**

Pour chaque dossier, le jury s'attachera à juger de la pertinence stratégique du dispositif (compte tenu du secteur). Seront pris en compte :

- la qualité de l'idée, de l'insight
- la qualité de l'implémentation média
- les résultats

## **LES PARTICIPANTS**

- Les agences médias, en accord avec leurs clients
- Les agences de placement de produit, en accord avec leur client
- Les agences de publicité généralistes et interactives, en accord avec leurs clients
- Les directeurs de la communication, directeurs du marketing et directeurs des médias en entreprise
- Les supports, les régies, les sociétés de production et directions commerciales, en accord avec leurs clients

## **LES CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ**

Vous pouvez présenter toutes les campagnes réalisées entre janvier 2018 et mars 2019.

Les campagnes présentées l'an dernier ne peuvent être représentées cette année.

## **DATE LIMITE DE REMISE DES DOSSIERS**

**Jeudi 14 mars 2019.**

Seuls les dossiers complets pourront être pris en compte.

En aucun cas une inscription ne pourra être annulée ou retirée de la compétition **après le 14 mars 2019.**

Attention, tout dossier inscrit après la date de clôture, en accord avec l'organisation, fera l'objet d'une majoration de ses tarifs de 200€.

## **LA PROMOTION DES RÉSULTATS**

Les résultats seront dévoilés le 12 juin 2019, lors d'une remise de Prix réunissant les professionnels de ce secteur. Lors de cette même soirée seront également présentés les Grands Prix Stratégies de la Publicité et de la Production publicitaire.

Le palmarès sera diffusé sur tous les supports Stratégies et dans son intégralité dans une newsletter spécifique et sur notre site [strategies.fr/nos-evenements](http://strategies.fr/nos-evenements) le 13 juin.

Pour valoriser leur récompense, les lauréats des Prix et du Grand Prix pourront acquérir le logo de leur distinction. Ce logo pourra être utilisé sur tous les supports de communication de la marque ou de l'agence (publicité, présentation agence, page dans des guides, plaquettes, salons, e-mailings, mails internes, etc...). Pour plus de renseignements, nous contacter.

## **LES DROITS D'INSCRIPTION ET FRAIS DE PARTICIPATION**

**Un droit d'inscription vous sera demandé ainsi que des frais de participation par réalisation présentée.**

- Droit d'inscription : 1150 € HT (commun à toutes les catégories).
- Frais de participation : 780 € HT par réalisation

Les dossiers remis, avec l'accord du Service Grands Prix, après la date de clôture du 14 mars 2019, feront l'objet d'une majoration de 200 €. Seuls les dossiers complets (descriptifs et pièces jointes) pourront être pris en compte.

Le règlement de l'inscription doit être effectué au plus tard le 29 mars 2019 ; en cas de non-reception du règlement, l'organisation se réserve le droit de ne pas présenter le dossier à la réunion de jury.

## **RENSEIGNEMENTS**

**Cécile RUBBEN**

**Tél: 01 78 16 31 17**

**E-mail: [crubben@strategies.fr](mailto:crubben@strategies.fr)**

## **L'INSCRIPTION ET L'ENVOI DES ÉLÉMENTS PHYSIQUES**

Les inscriptions s'effectuent en ligne sur notre site dédié : [grandprixstrategies.plateformecandidature.com](http://grandprixstrategies.plateformecandidature.com)

Merci d'envoyer à l'adresse suivante les éventuels éléments physiques qui complètent votre inscription :

- documents papier : magazines, flyers, mailing, photos, etc. (en 5 exemplaires)
- objets : goodies, packaging, produit... (en 5 exemplaires)

**GRAND PRIX STRATÉGIES DES STRATÉGIES MÉDIAS 2019**

**à l'attention de Cécile RUBBEN**

**Stratégies**

**79 bis rue Marcel Dassault - les Patios - Bat. C**

**92100 Boulogne Billancourt**

**Livraison des plis entre 10h et 17h**

**Important :** Merci de nous prévenir par email de chaque envoi de dossier (et de son contenu) avant la date de clôture.

**Ne disposant pas d'accueil au sein du magazine Stratégies, pour tout envoi par coursier, merci de bien communiquer à celui-ci les coordonnées de Cécile Rubben - 01 78 16 31 17 afin de garantir la bonne réception de vos dossiers.**

# DESCRIPTIF DES CATÉGORIES

## 1 - UTILISATION STRATÉGIQUE D'UN MÉDIA

Il s'agit de l'utilisation originale et créative d'un média dans le cadre d'une action spécifique. Pour les dossiers présentés dans cette catégorie, merci de concentrer votre stratégie mise en place, décrite dans votre descriptif, sur le seul et unique média choisi même si elle rentre dans le cadre d'une stratégie globale.

1a / PRESSE

1b / RADIO

1c / TÉLÉVISION, CINÉMA

1d / PUBLICITÉ EXTERIEURE

1e / DIGITAL, MOBILE (display, application, VR, gaming)

1f / PLATEFORMES ET RÉSEAUX SOCIAUX

IMPORTANT :  
NE PAS FAIRE  
APPARAÎTRE LE NOM  
OU LE LOGO DE  
L'AGENCE SUR TOUS  
LES DOCUMENTS  
FOURNIS

## 2 - OPÉRATIONS DE PARTENARIAT, DE PLACEMENT DE PRODUIT, DE MÉCÉNAT

Utilisation d'opérations spéciales, de sponsoring, de partenariat, de placement de produit ou de mécénat comme support d'une stratégie de communication.

## 3 - STRATÉGIE ÉVÉNEMENTIELLE, EXPÉRIENTIELLE

Utilisation d'un événement, d'une expérience terrain en tant que support dans une stratégie de communication.

## 4 - STRATÉGIE DE CONTENU POUR LES MARQUES

Création de contenu sur mesure : brand content, divertissement

## 5 - STRATÉGIE D'AUDIENCE, DE CIBLAGE, DE CREATIVE DATA

Utilisation de la data dans l'élaboration de sa stratégie de communication : campagnes data driven, campagnes dont les données sont utilisées afin de trouver la réponse la plus efficace et créative à une problématique de marque.

## 6 - STRATÉGIE INTÉGRÉE

Combinaison de différents médias (3 minimum).

## 7 - DISPOSITIFS GRANDES CAUSES, INTERÊT GÉNÉRAL

Campagnes, dispositifs, opérations menés pour une grande cause. Tous les dossiers « grandes causes », « intérêt général » doivent être inscrits dans cette catégorie.

# DOSSIER DE CANDIDATURE

Les inscriptions s'effectuent en ligne sur notre site dédié  
[grandprixstrategies.plateformecandidature.com](http://grandprixstrategies.plateformecandidature.com)

**IMPORTANT**  
NE PAS FAIRE  
APPARAÎTRE LE NOM  
OU LE LOGO DE  
L'AGENCE SUR TOUS  
LES DOCUMENTS  
FOURNIS

## COMPOSITION DU DOSSIER

Le **CHOIX DE LA CATÉGORIE** dans laquelle vous vous inscrivez : cf page 5

La **FICHE DE RENSEIGNEMENTS** :

Merci de la compléter avec précision, ces informations peuvent être reprises dans Stratégies, les adresses email nous servent à vous envoyer les invitations électroniques pour la cérémonie de remise des Prix.

Le **DESCRIPTIF DE VOTRE RÉALISATION** en 6 points :

- PROBLEMATIQUE – CONTEXTE CONCURRENTIEL
- OBJECTIFS DE LA STRATEGIE
- ELEMENT DE DIFFERENCIATION ET MOYENS MIS EN OEUVRE
- DATE DE MISE EN PLACE – DUREE DE LA REALISATION
- PLAN MEDIA

MÉDIA	NUMÉRO OU NOM DU VISUEL	NOM(S) DU OU DES SUPPORT(S)/ TITRE(S)
• Presse magazine		
• Presse quotidienne		
• Presse professionnelle		
• Publicité extérieure		
• Radio (indiquer la durée du spot)		
• Télévision (indiquer la durée du spot)		
• Cinéma (indiquer la durée du spot)		
• Bannière		
• Vidéo pour le web (indiquer la durée du film)		
• Mobile		

NOMBRE TOTAL DE : • visuels :  • spots radio :  • bannières :  • case study :

• spots TV / Ciné ou films viraux :  • campagnes de téléphonie mobile :

DATE DE LA 1<sup>ERE</sup> PARUTION :

- BUDGET ET RÉSULTATS

Les **ÉLÉMENTS CRÉATIFS** : 500MB maximum par fichier

Pour plus de simplicité et de clarté, nous vous recommandons de nous adresser une présentation numérique de votre dossier. Il peut s'agir d'un film de 2 minutes maximum (case study) ou d'un PDF (10 pages maximum).

**Formats acceptés :**

- Visuels : Format .jpg / 10 visuels maximum par réalisation
- Liens : URL du site Internet ou Intranet
- Films : Format .mov ou .mp4 / 500MB maximum
- Audio : fichier .mp3

# DOSSIER DE CANDIDATURE



## Les **CRÉDITS** :

Les informations communiquées sont susceptibles d'être reprises sur un support Stratégies et ne pourront être modifiées par la suite.

## Le **RÉSUMÉ** de votre dispositif :

Un descriptif de celui-ci en 2 phrases et un visuel

## Le **RÈGLEMENT** :

Votre règlement aux frais d'organisation du Grand Prix des stratégies médias 2019 doit être joint à votre inscription. Nous ne pourrions prendre en considération les participations dont le règlement sera effectué après le 29 mars 2019.

En aucun cas une inscription ne pourra être modifiée, annulée ou retirée de la compétition après la date de clôture, le 14 mars 2019.

Les modes de règlement suivants sont proposés :

Règlement par chèque à établir à l'ordre de : Médiaschool Services

Virement : Banque : SOCIÉTÉ GÉNÉRALE PARIS 16e

IBAN (International Bank Account Number) : FR76 3000 3033 8300 0201 0050 425

BIC : SOGEFRPP

Merci de préciser sur l'ordre de virement la référence **GPSM19**

## **ENVOI D'ÉLÉMENTS PHYSIQUES :**

Votre dossier peut être complété par l'envoi des éléments suivants :

- Documents papier : magazines, flyers, mailing, photos, etc. (en 5 exemplaires)
- Objets : goodies, packaging, produit... (en 5 exemplaires)

## **COMPLÉMENT D'INFORMATIONS**

Les vidéos (cas de présentation, films...) sont susceptibles d'être diffusées sur les supports Stratégies (blog, chaîne, site). Vous devez être propriétaire des droits de toute nature (musique, image, logo) et garantir Stratégies à cet effet.

Nous vous informons que des éléments supplémentaires seront susceptibles de vous être demandés pour la remise des Prix, à savoir :

- 4 visuels haute définition (format .eps en 300 dpi - 1920 x 1080 pixels)
- Un film de 30 secondes maximum (format .mov non compressé - 1920 x 1080 pixels minimum)

Stratégies décline toute responsabilité en cas de vol ou détérioration des éléments présentés.

Tous les éléments de participation non réclamés avant le vendredi 29 mars 2019 ne seront pas conservés.

## **SPÉCIFICITÉS TECHNIQUES : 500MB maximum**

	Vidéo Aspect Ratio	Résolution	Format / Codec	Audio
Recommandé	Full HD 1080px	1920px x 1080px	.mov/H.264	AAC / Stéréo / 48kHz
	HD 720px	1280px x 720px		
Accepté	4:3 ou 16:9	1024px x 576px	.mp4/ H.264	AAC / Stéréo / 48kHz
		720px x 576px		
		854px x 480px		
		640px x 480px		

# DEMANDE DE PARTICIPATION

## GRAND PRIX DES STRATÉGIE MÉDIAS 2019

Cette fiche doit être envoyée par email : [crubben@strategies.fr](mailto:crubben@strategies.fr)

Attention : le dossier peut-être refusé si la demande de participation n'est pas signée et cachetée.

**SOCIÉTÉ (à facturer) :** \_\_\_\_\_

N° de SIRET : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Responsable de l'envoi des éléments : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_

Secteur d'activité : \_\_\_\_\_

• <b>DROIT D'INSCRIPTION</b> (commun à toutes les catégories)	1 x 1150 € =	1150 € HT
• <b>FRAIS DE PARTICIPATION</b>		+
	Par campagne ____ x 780 € =	_____ € HT
		+

**Attention, pour tout dossier rendu (en accord avec l'organisation) après la date de clôture du 14 mars 2019 et ce jusqu'au 22 mars 2019, une majoration des frais de participation sera exigée.**

Majoration par réalisation	_____ réalisation(s) x 200 € =	_____ € HT
	<b>Total HT =</b>	_____ €
	<b>TVA 20% =</b>	_____ €
	<b>Total TTC =</b>	_____ €

Votre règlement aux frais d'organisation du **Grand Prix des stratégies médias 2019** doit être joint à cette commande. **Nous ne pourrions prendre en considération les participations dont le règlement sera effectué après le 29 mars.**

En aucun cas une inscription ne pourra être annulée ou retirée de la compétition après la date de clôture, le **21 mars 2019**.

Les modes de règlement suivants sont proposés :

Règlement par chèque à établir à l'ordre de : Médiaschool Services

Virement : Banque : SOCIÉTÉ GÉNÉRALE PARIS 16e

IBAN (International Bank Account Number) : FR76 3000 3033 8300 0201 0050 425

BIC : SOGEFRPP

Merci de préciser sur l'ordre de virement la référence **GPSM19**

SIGNATURE DU RESPONSABLE

CACHET DE LA SOCIÉTÉ

## STRATÉGIES



# STRATÉGIES

19<sup>e</sup> ÉDITION

## GRAND PRIX DES STRATÉGIES MÉDIAS 2019

**Présentez vos stratégies médias et hors médias  
les plus pertinentes et novatrices !**

- utilisation stratégique d'un media • opération de partenariat, placement de produit, mécénat
- stratégie événementielle, expérientielle • stratégie de contenu pour les marques • stratégie d'audience, de ciblage, créative data • stratégie intégrée • dispositifs grandes causes, intérêt général

**Date limite de remise de vos dossiers : le 14 mars 2019**

**Contact inscriptions : Cécile Rubben - 01 78 16 31 17 - [crubben@strategies.fr](mailto:crubben@strategies.fr)**

EN PARTENARIAT AVEC



AVEC LE SOUTIEN DE

